



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU ST LAURENT
(B. SULTZ)



CHEMIER.

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Apponces :
Le ponce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE.

SOMMAIRE

L'Eglise et la France : JEP.
L'idéal collectiviste : Wilfrid Gascon.
Note sur Garneau : Albert Lozeau.
Propriété et liberté : Elzéar Lafleur.
Méli-Mélo
Lettre de France : Lily Butler
Lettre d'Ottawa : Cyrano.
Les causes prédisposantes de la tuberculose.
Prevost vs. Asselin.
Nouvelles.

L'Eglise et la France

Le Vatican et le gouvernement de la France se font une guerre ouverte et malheureuse que tous les amis de la paix et de la justice déplorent amèrement.

Comme catholiques nous ne pouvons que nous rendre solidaires des actes du pape. Nous ne chercherons pas que l'habile diplomatie de Léon XIII nous paraissent plus en harmonie avec les temps modernes que la politique intransigente de Pie X.

Mais nous n'avons ni le droit, comme catholique, ni certes l'intention de désapprouver l'attitude du Souverain Pontife, à qui seul incombe la lourde tâche de gouverner l'Eglise.

Une des premières et des plus graves erreurs commises par le gouvernement français a été de briser le Concordat sans se concerter avec l'Eglise.

Le Concordat de 1801 était réellement un contrat conclu entre l'Etat français représenté par Napoléon, et l'Eglise représentée par Pie VII. N'est-il pas évident qu'il eût été plus juste et plus loyal pour le gouvernement français de ne pas rompre ce contrat sans demander l'avis de l'Eglise ?

Le gouvernement français a ignoré l'Eglise, il a, sans se soucier de son opinion, mis sur pied une loi promulguant la séparation de l'Eglise et de l'Etat; il a délaigné toute relation diplomatique avec le Vatican qu'il considère pourtant comme une puissance avec laquelle il faut traiter puisqu'il maintient à Rome un personnage chargé des intérêts français auprès du Saint-Siège.

Est-il étonnant, après cela, que Pie X ait protesté contre la conduite du gouvernement ? Quelle est la puissance qui aurait toléré sans protestation et même sans déclaration de guerre, d'être traité aussi cavalièrement.

Or le Vatican, qu'on le veuille ou non, est une puissance formidable, avec laquelle il faut compter.

Il est vrai que le gouvernement français, sentant sans doute la fausseté de sa position, a mis tout en œuvre pour faire accepter la loi de séparation par l'Eglise, du moins par le clergé français.

En vérité, les associations cultuelles qu'il demanda aux catholiques de former et à qui auraient été remises les églises dont l'Etat prétend être propriétaire, ces associations cultuelles, disons-nous, étaient acceptables et offraient plusieurs avantages aux catholiques.

Nous exprimons ici l'opinion de plus d'un chef catholique français, de plus d'un évêque, peut-être même de plus d'un cardinal.

L'abbé Naudet a laissé affirmer dans son journal, *La Justice Sociale*, que les associations cultuelles proposées par le gouvernement étaient préférables sur plus d'un point aux anciennes fabriques existant sous le régime concordataire.

Toutefois le Pape qui ne pouvait pas se pas protester contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat accomplie sans son concours, eût dû exprimer et manifester son mécontentement en défendant aux catholiques de former ces associations cultuelles.

Le gouvernement français, devant ce refus, aurait pu dire : très bien, mais alors je garde et ferme les églises que vous allez évacuer immédiatement.

Il n'en fit rien. Il déclara que même sans se former en associations cultuelles, les catholiques pourraient continuer l'exercice de leur culte dans les églises de France en vertu de la loi commune et à condition de faire la déclaration exigée par la loi de 1881. C'est-à-dire que les catholiques comme tous les autres citoyens avaient le droit de se former en société dans un but religieux après en avoir demandé l'autorisation.

Pour cette nouvelle concession accordée au clergé, le gouvernement français croyait vaincre les dernières résistances de l'Eglise romaine. Il n'en est pas arrivé ainsi et Pie X, par une nouvelle encyclique, défend aux catholiques de faire la demande exigée par la loi de 1881 et ordonne aux prêtres de demeurer dans leurs églises jusqu'à ce qu'ils en soient chassés par la force.

Il est clair que le pape use de représailles envers un gouvernement qui l'a mal traité et froissé dans sa dignité de chef suprême de l'Eglise.

La méthode de Pie X est différente de celle de Léon XIII. Lorsque la loi des

congrégations fut adoptée sous le cabinet Waldeck-Rousseau, Léon XIII protesta, lui aussi, et avec véhémence, disant que cette loi "foulait aux pieds les droits les plus sacrés", qu'elle constituait une "persécution inique" et qu'il la réprovoit hautement parce qu'elle était "contraire au droit naturel et évangélique", mais, malgré tout, "pour éviter des conséquences très graves et empêcher en France l'extinction des congrégations", il permit que les Instituts non reconnus se soumissent à la loi pourtant repoussée par lui et demandassent l'autorisation exigée.

Aujourd'hui, le Souverain Pontife a recours à une autre tactique et défend formellement aux catholiques d'accepter la loi de 1905 et même de se soumettre à la loi commune de 1881.

Le gouvernement français devait s'attendre à cette rigide attitude de Pie X et il subit aujourd'hui les conséquences de son imprévoyance, de son manque d'égards vis-à-vis le Pape, de l'esprit de haine dont il a paru animé vis-à-vis l'Eglise en excluant des délibérations qui ont donné naissance à la loi de Séparation.

La politique intransigente de Pie X était connue des hommes d'Etat français. Ils ont passé outre.

Nous assistons en ce moment au conflit de deux politiques opposées. L'intransigence fait face à la haine.

Qu'en résultera-t-il ? Rappelons-nous que, à la veille des dernières élections générales en France, le pape condamna dans une encyclique la loi de Séparation.

Le gouvernement n'en remporta pas moins un triomphe complet. Tellement que l'univers se demanda si le peuple de France était encore catholique.

Par sa dernière encyclique le pape tâte une seconde fois le pouls du catholicisme en France. Nous verrons bien cette fois s'il est mort ou s'il n'est qu'endormi.

Quand le paysan français verra son église fermée et son curé expulsé de son presbytère il se révoltera contre le gouvernement qui portera devant lui toute la responsabilité de cet événement. S'il reste impassible, c'est que son âme religieuse est à jamais refroidie et que la plus légère étincelle de foi catholique n'en peut plus jaillir.

JEP.

Nous publierons dans notre prochain numéro un article de M. Fernand Rinfret sur le PROGRES.

L'idéal collectiviste

Ce qu'il est, ce qu'il n'est pas

M. Jacques Levrain ne procède pas autrement que M. Roubaud : pour combattre la doctrine collectiviste, il lui prête des défauts qu'elle n'a point.

C'est ainsi qu'il déplore que sous le régime nouveau les bons ouvriers seraient rémunérés autant que les mauvais, et que fut-on borné ou infirme, on pourra réclamer sa part comme les plus intelligents et les plus capables.

Avant de repousser cette imputation contre l'organisation collectiviste, on pourrait demander par avance aux bons ouvriers de la société future, ce que peut bien leur faire que les indolents et les intelligents aient de quoi vivre, du moment qu'eux-mêmes ne manquent de rien. Cette préoccupation ne serait-elle pas un reste d'egoïsme qui disparaîtrait avec l'éducation nouvelle ?

Où serait donc le mal, où serait donc le tort dont les bons souffriraient, si les mœurs familiales étaient un jour adoptées et pratiquées par les sociétés humaines, par les communes, par les nations ? Dans la famille chrétienne, est-ce que les parents ne font pas à tous leurs enfants une part égale de leur amour et de leur protection ? Y en a-t-il qui sont réduits systématiquement au pain noir pendant que leurs frères et sœurs font grasse chère ? Y en a-t-il qui vont à pied, mal couverts, mal vêtus, tandis que les fils préférés voyagent en brillants équipages ?

N'en est-il inutile d'insister sur ce point, car il n'en est pas dans l'idéal collectiviste de traiter avec les mêmes égards le travailleur et le fainéant. Les lois de la nouvelle société auront la sanction qu'elles comportent dans tous les cas. Il serait puéril de supposer le contraire.

Toutefois, là où l'organisation sociale fera les parts égales, c'est entre tous les hommes de bonne volonté qui feront à la mise commune l'apport de leurs forces ou de leur intelligence. Chaque membre valide de l'association recevra pour une journée de travail dans laquelle il aura appliqué ses aptitudes particulières, la valeur d'une journée de travail, ni plus ni moins. Et fut-il serre-frein ou chauffeur sur un chemin de fer, il touchera autant que le chef de train. Pourquoi pas ?

Ce membre est et restera propriétaire de cette valeur ; il l'accumulera, si c'est son bon plaisir, pour en user au moment et dans les circonstances qu'il aura choisies. Mais il dépendra personnellement cette valeur qui retournera ainsi au fonds commun, au lieu qu'aujourd'hui la fortune accumulée sert à former des privilèges et à outiller de nouveaux exploitants du travail.

L'homme ne sera point tenté de s'ériger patron puisqu'il n'y aura plus d'exploitation particulière. Il ne pourra pas non plus exempter par héritage ses enfants de travailler. Il jouira donc pleinement pendant sa force des fruits

de son travail. Aussi, est-ce bien à tort qu'on affirme que "le régime collectiviste est l'exploitation de la majorité par quelques-uns, l'asservissement des faibles par les forts". Comment cela se pourrait-il puisque tout le monde fait œuvre utile et que chacun est rétribué également. C'est bien plutôt et fatalement la suite du régime existant fondé sur l'intérêt individuel. Aujourd'hui, c'est chacun pour soi. Dans le collectivisme, c'est tous pour un, un pour tous.

C'est une autre erreur de croire que dans la société collectiviste, l'Etat est propriétaire unique de tous les biens et que les individus n'auront pas la pleine jouissance et la disposition entière des fruits de leur travail personnel. Rien n'est plus loin de la doctrine collectiviste telle que je la comprends, ni ce fait que rendre impossible, au nom d'un idéal supérieur, l'exploitation du travail des hommes par un homme à son profit individuel.

Pour répondre dans un alinéa à la série d'objections avancées contre la rémunération uniforme des membres de l'association communautaire, quelles que soient leurs capacités particulières, je renverrai nos deux amis à la constitution des ordres religieux dans l'Eglise catholique. Certes, je suis loin de rêver pour la paroisse de Saint-Jérôme l'état de communauté courbée sous l'autorité despotique d'un chef dont les ordres ne se discutent point. J'emprunte seulement, pour les besoins de la discussion, le témoignage que nous fournit l'organisation temporelle des ordres religieux.

Cette organisation utilise les aptitudes de chaque membre en mettant ces aptitudes à contribution pour les différents emplois, humbles ou élevés de la société. Cependant, le supérieur ne reçoit pas plus que l'inférieur ; ils mangent à la même table, portent un costume d'égale valeur. Tel économe qui gère des intérêts considérables, tel supérieur qui commande à des milliers de ses frères, n'ont aucun titre aux satisfactions matérielles que la société capitaliste reconnaît pour légitimes aux hommes qui manient des millions ou dirigent des services importants. Tous les membres de l'ordre, à quelque degré de l'échelle qu'ils se tiennent, jouissent d'un traitement égal durant la période d'activité de leur vie, tandis que la société assume les frais de leur entretien dans la maladie et la vieillesse. Malgré cela, les ordres religieux se multiplient dans l'Eglise et acquièrent force et puissance.

C'est du collectivisme en action ! Que devient donc l'argument de ceux qui disent que le fait de rétribuer également les forts et les faibles, les hautes intelligences et les esprits peu brillants empêchera l'activité, l'initiative et le progrès dans la société future ? Comment cette théorie s'applique-t-elle aux ordres hospitaliers, enseignants et commerçants de l'Eglise catholique ?

Wilfrid Gascon

Note sur Garneau

Ce qu'on aurait dû faire remarquer, en appuyant fortement, quand on a parlé des jolies poésies d'Alfred Garneau, c'est leur extrême modernité. Il est surprenant qu'on ait l'illusion, en feuilletant Garneau, dans certaines pièces du moins, de se croire en pleine actualité littéraire. Fréchet, dont les vers sont excellents, n'en conservent pas moins un air d'avoir été écrits il y a vingt-cinq ans, sembla beaucoup plus reculé que Garneau, quoique plus jeune. Les vers de Garneau me paraissent d'aujourd'hui, et d'un poète "avancé" encore !

Je n'en veux pour preuve que cette strophe, qui pourrait être de l'exquis Fernand Gregh :
*La tristesse des yeux sourit, l'heure est exquise
Le couchant s'est chargé des dernières couleurs,
Et devant les tonbeaux que l'ombre idéalise
Un grand souffle mourant souève encor les fleurs.*

Et je pourrais citer beaucoup d'autres vers. C'est, à mon point de vue, la qualité la plus remarquable, le trait le plus saillant du recueil de Garneau, qu'on n'a pas suffisamment indiqué, si l'on a seulement songé à le faire.

Il fallait certes sentir en soi l'âme d'un grand poète pour avoir ainsi devancé son temps, et écrit, en un âge où l'on imitait encore Boileau, en langue de France de l'an 1906 !

Albert Lozeau.

Propriété et liberté

Il paraît que la transformation de la propriété individuelle en propriété collective tuerait la liberté.

C'est M. Jacques Levrain qui nous fait cette affirmation.

Il faut donc organiser une campagne contre le collectivisme qui cherche à simplifier jusqu'en Canada.

Pour ma part, je veux indiquer quelques-unes des libertés que tuerait le collectivisme.

Il y a à quelque temps, dans un endroit à proximité de Montréal, une petite femme de la plus grande pauvreté était en proie aux douleurs de l'enfantement. Il lui fallait un médecin ; et, comme elle avait la liberté de choisir, elle fit demander celui qui lui plaisait le plus. Il refusa, prétextant qu'il ne serait jamais payé. L'on frappa chez un autre qui répondit de même. L'on ne fut pas plus heureux chez un troisième. Dans les circonstances, la petite femme eut peut-être préféré avoir le médecin que la collectivité mettrait au service d'une commune ou d'un arrondissement, mais ce serait tuer la liberté, ce serait un grand mal.

Vous voyez bien qu'il vaut mieux garder l'état de choses actuel.

Un mien voisin, victime du chômage depuis plus d'un mois, s'est présenté, l'autre jour, chez son épicier, pour avoir, à crédit, certaines petites choses nécessaires à lui et à sa famille. L'épicier, craignant que le chômage ne se prolonge trop longtemps, a refusé de lui avancer.

Il crève de faim avec sa famille, mais il conserve la liberté de choisir ses fournisseurs, liberté qu'il n'aurait pas sous le collectivisme, parce qu'il devrait prendre tout ce dont il a besoin au magasin que la collectivité mettrait dans son arrondissement. Ce même homme, il ne faut pas l'oublier, conserve sous le régime actuel, la liberté de ne pas travailler pour le patron qui ne veut pas l'embaucher.

J'ai vu, l'autre jour, en cour du recorder, un individu condamné à un mois de prison pour ivresse. C'était un récidiviste. Tous les samedis, il se payait le luxe d'une "cuite" de ses mieux conditionnées. Sa femme a eu beau implorer, dire que malgré son vice son homme la faisait vivre, que sans son appui elle serait plongée dans la misère avec ses quatre enfants, il a fallu que la loi suive son cours.

La femme conserve la liberté de recourir à l'assistance publique ou au refuge de nuit.

Sous le collectivisme cette femme malgré l'absence de son mari, aurait au magasin de la collectivité ce qu'il lui faut pour se nourrir et bien vivre, mais ce serait tuer la liberté.

Il y a plus, la collectivité pourrait bien cesser la fabrication des alcools et l'ivrogne ne pourrait plus boire, mais... quel attentat à la liberté !

Qu'il y a de plus beau, c'est la loi de l'offre et de la demande. Le patron veut donner tant à l'ouvrier ; l'ouvrier prétend qu'il n'a pas suffisamment pour vivre mais le patron refuse de donner plus. De quoi l'ouvrier se plaindrait-il ? Il conserve la liberté de ne pas travailler, de se mettre en grève ; durant la grève, il est libre aussi de mourir de faim. L'ouvrier, absolument maître de lui, a donc le droit de choisir entre un salaire de famine ou la mort par la famine.

Enfin personne n'est obligé de manger trois fois par jour !

Le collectivisme donne bien le droit au travail ; il y a des gens qui trouvent cela très bien, mais ces gens-là oublient que le collectivisme tue la liberté qu'a le capitaliste d'exploiter ses employés.

Etablissez un régime pareil et vous allez voir si les MM. McLaren vont en faire entendre des cris !

Il y a une classe d'hommes qui a beaucoup de libertés, sous le régime actuel : les journaliers. J'en compte deux catégories : le directeur et les employés.

Le directeur, comme le mot l'indique, a quelque puissance ; il a l'autorité sur le personnel de son journal.

Mais il doit compter avec la clientèle ; son journal doit être dans la note qui plaît aux clients, annonceurs ou abonnés.

Il a la liberté de diriger son journal, selon le désir de ses clients. Le directeur de l'AVENIR DU NORD en connaît quelque chose. La liberté des employés est plus remarquable. Il est vrai qu'il ne peuvent pas écrire selon leur fantaisie ; tel article qu'ils ont travaillé, qui est bien fait, qui fait ressortir leur talent, ne plaît pas au directeur qui le met de côté.

Ils ont pourtant une liberté incontestable : celle d'exécuter, même en dépit de leur maison, les ordres du directeur ou de s'en aller.

Ils peuvent alors se choisir un autre directeur dont ils exécuteront encore les ordres. Il serait vraiment inhumain de les priver de cette liberté et de les soustraire aux caprices du directeur.

0 0 0

Depuis que j'ai commencé cet article j'ai admiré un autre spécimen de liberté qui raffermira l'enthousiasme de M. Levrain pour le système actuel : à a vieux barbare à voir dans sa misère de gueux, vêtu de guenilles, sans paletot, par un froid de 7 degrés, les doigts passant à travers des mitaines percées, borgne, rachitique, squelettique, s'est présenté chez moi, ce matin pour enlever de mon perron, la neige qui est tombée durant la nuit. Le vieux a 72 ans, est veuf depuis neuf ans et a perdu, l'an dernier, son fils unique qui lui a laissé sa veuve et cinq petits enfants. La femme est malade et tousse, sous l'étreinte de la phthisie.

Le vieux ne peut avoir d'emploi permanent : les patrons trouvent qu'il n'est pas assez prompt à la besogne. Alors il fait comme ça quelques petites travaux.

Il m'a surpris en train d'écrire et m'a fait cette vulgaire plaisanterie de me demander si j'écrivais à ma blonde. Non, ai-je dit, je fais un article sur la liberté qu'ont les individus dans notre société. Il a souri tristement et j'ai compris dans son sourire à quel prix il estimait sa liberté de mourir-de-faim et combien il méprisait le collectivisme avec ses pensions pour les vieillards et les malades avec les soins dont il veut entourer l'enfance et la jeunesse.

Il a compris sans doute, que le collectivisme tuerait sa liberté.

0 0 0

Il y a aussi la liberté d'exprimer ses opinions. Ce brave Saint-Martin est un socialiste convaincu. C'est le plus honnête homme du monde, mais comme il est collectiviste, les gens prétendent qu'il promène des bombes dans ses poches et que tôt ou tard, il fera sauter quelque chose.

Il y a des gens qui ont, comme ça, l'esprit de concentration et qui réussissent sous la même étiquette les collectivistes, les radicaux, les partageux, les anarchistes et même les assassins les plus vulgaires.

Mais revenons à Saint-Martin. Il est bien libre de faire de la propagande, n'est-ce pas ? Sous notre régime de liberté, ça se comprend.

Saint-Martin a donc écrit des articles sur le collectivisme ; il en a fait plusieurs et les a offerts à différents journaux. Pas un journal n'a voulu les publier.

Direz-vous que Saint-Martin n'a pas de liberté ? Vous vous trompez alors : il a la liberté pleine et entière de publier ses articles sur... les murs de sa chambre !

Celui qui a eu le plus à se louer de cette liberté d'exprimer son opinion, c'est Gustave Hervé. Il a prétendu (à tort selon moi) que le patriotisme est un instrument dont se servent les capitalistes pour jeter les prolétaires les uns contre les autres. Le gouvernement français lui a fait un triomphe : il l'a promené glorieusement devant les cours d'assises de France et, pour montrer comme il encourage la liberté, il a fait déserter par ses tribunaux ceux, durant quatre ans, Hervé serait logé, éclairé, chauffé, nourri au frais de l'Etat.

Il est revenu depuis sur sa décision, mais il a montré tout de même sa bonne volonté.

Il y a encore plusieurs autres libertés que protège le système actuel, mais je n'ai pas le temps de les énumérer toutes.

Je n'en mentionne qu'une seule : celle qu'a l'Etoile, de Lowell, de confondre dans ses colonnes les "partageux" avec les collectivistes.

Pour faire une pareille confusion, il faut avoir du collectivisme, une science que je n'ai pas.

Tout de même le rédacteur de l'Etoile qui a écrit cela peut vanter la liberté de notre système social.

Sous le collectivisme, l'instruction pénétrant partout, je crois vraiment que personne ne serait libre d'écrire des choses pareilles.

Elzéar LAFLEUR.

Méli-Mélo

La session provinciale

A la séance du conseil des ministres, vendredi dernier, il a été décidé de convoquer le parlement provincial pour le 15 janvier prochain.

M. Ferdinand Brunetière.

L'illustre critique français vient de mourir à Paris à l'âge de 55 ans. Ses travaux littéraires sont remarquables par le fond et par la forme, par le fonds surtout.

Brunetière, Faguet et Lemaître sont les trois plus grands critiques littéraires que la France ait produits depuis Sainte-Beuve.

Montréal fut à même d'apprécier la haute valeur de M. Brunetière en 1897, alors qu'il vint donner des conférences à l'Université Laval.

Dans les dernières années de sa vie, M. Brunetière s'était rapproché de la foi catholique dont il s'était éloigné durant sa carrière.

Une victoire en perspective

M. Charles Devlin sera probablement victorieux le 29 décembre dans le comté de Nicolet.

M. Devlin est un orateur puissant et une intelligence d'élite. Les électeurs de Nicolet auraient en lui un excellent représentant qui joint d'avec très grande influence dans le cabinet libéral.

M. Devlin est un Irlandais à idées larges et à esprit droit.

Où a rappelé dernièrement qu'il avait épousé une Canadienne-française, Mlle Blanche de Montigny ; ajoutons que Mme Devlin est une jeune personne, puisqu'elle est la fille aînée de feu M. Charles de Montigny, notre ancien concitoyen.

Nous souhaitons un triomphe éclatant à M. Devlin.

Le nouveau tarif

Voici le jugement que porte sur le nouveau tarif Fielding, l'hon. G.-A. Nantel, rédacteur de l'Album Universel et fondateur de la Nation :

"Le nouveau tarif n'est pas ce qu'on peut appeler un tarif tranché de protection ou de libre-échange ; les outranciers de l'une ou de l'autre de ces doctrines économiques — ne valant rien d'ailleurs dans la pratique — pourront être déçus. Mais les hommes d'affaires, généralement, seront satisfaits. Il y a là de quoi mettre sous la dent des industriels, des producteurs de céréales, des éleveurs, etc."

Une idée pratique.

Nous approuvons entièrement l'idée émise

par le Progrès du Saguenay, qui propose une entente entre les éditeurs de journaux de campagne pour fixer le prix de leurs annonces.

Cette réforme n'est pas la seule à opérer et le premier pas à faire est de convoquer les éditeurs de journaux de campagne en une assemblée générale. Là, on jetterait la base d'une association sérieuse qui pourrait ensuite travailler activement et efficacement aux améliorations désirées.

Instruction publique.

Quand nous demandons la création d'un ministère de l'instruction publique, ce que nous désirons surtout c'est de voir le gouvernement assumer largement ses responsabilités, mettre en pratique les droits et accomplir totalement les devoirs que la constitution lui impose ; ce que nous voulons, c'est que nos gouvernements s'intéressent pratiquement aux choses de l'éducation, se mettent franchement à l'œuvre, sans peur et sans délai, en un mot qu'ils utilisent simplement les moyens, l'autorité, le contrôle que leur met entre les mains la loi actuelle, rien de plus.

La Tribune, de Saint-Hyacinthe, a donc tort de répéter cette vieille rengaine que ceux qui demandent un ministère de l'instruction publique veulent d'abord soustraire l'éducation au contrôle du clergé et servir les vues des franc-maçons.

Quand donc cessera-t-on de vouer ainsi aux géométries ceux qui sincèrement croient que les gouvernements ne font pas tout leur devoir et osent le dire.

Le parti des purs !

La Nation et l'Opinion, les deux vigies hebdomadaires du parti conservateur dans le district de Montréal, n'ont pas relevé ni commenté le fait suivant :

Le Dr Waldon, un chef conservateur de la Nouvelle-Ecosse, que l'hon. M. Fielding vient de vaincre fut prié, en 1904, de se présenter comme candidat dans un des comtés de sa province.

Cette demande lui fut très agréable, mais il répondit qu'il ne s'y rendrait que si son parti s'engageait à ne pas faire de corruption électorale. Ses amis conservateurs refusèrent d'accepter cette condition !!!

Comment nos deux confrères peuvent-ils continuer de chanter les vertus et la pureté de leurs amis ?

Pour rire

Le petit Maurice (six ans), fils d'une de nos aimables lectrices, est en train d'écrire un roman. Sa maman nous envoie l'extrait suivant de cette œuvre de précocité :

"Alors le mari qui attendait sa femme à la porte du jardin s'écria en l'abordant :

"— Ah ! te voilà enfin ! Eh bien, pendant ton absence, un bébé nous est né.

"— La femme répondit :

"— Ah ! quel bonheur ! En voilà une bonne surprise !"

LETTRE DE FRANCE

La ville et le chateau de Monthléry

BIEN SOUVENT on m'avait parlé de Monthléry et de sa vieille tour, seul vestige du château féodal qui longtemps terrorisa toute la contrée et fut tenu en échec plus d'une armée des rois de France.

Monthléry est tout près de Paris et souvent on me plaisantait sur ce que j'allais bien loin visiter des donjons historiques, des tours féodales et des châteaux moyenâgeux, tandis que je négligeais Monthléry, qui est pour ainsi dire à la portée de la main.

Ces belles et chaudes journées d'automne, où le soleil luit avec des ruissellements d'or, comme pour nous compenser des jours sombres et tristes où nous ne le verrons pas en hiver, nous donnent une folle envie de prendre le train, d'aller n'importe où, mais de fuir Paris afin d'aller à la campagne aspirer largement et emplir ses poumons de toute une provision d'air.

Samedi, je pris donc le train pour le petit village de Saint-Michel-sur-Orge. Non que ce village nous offre un attrait quelconque, mais c'est la gare la plus proche de Monthléry, où le train ne va pas fort heureusement d'ailleurs. Une locomotive sifflant, fumant, près de ce vieux repaire de la féodalité, ne serait-ce point le plus monstrueux des anachronismes ? En quittant la gare, je prends la grande rue du village ; un peu plus loin que la dernière maison de bourg, on passe l'Orge, cette pittoresque petite rivière dont les eaux tranquilles alimentent toute cette fertile vallée de Seine-et-Oise.

Me voici en pleins champs, suivant la route vers cette haute colline, où se dresse comme une sentinelle vigilante la silhouette dancée du vieux donjon de Monthléry. Ces champs, qui bordent les deux côtés de la route, sont livrés à une culture toute spéciale qui leur donne un aspect des plus pittoresques. Il me semble qu'en cette région, du moins à cette époque-ci de l'année, on ne cultive que trois choses : les citrouilles, les asperges et les tomates. Rien n'est plus joli que ces champs à perte de vue où alternent des treilles comme les champs de vigne en Touraine ; seulement ici ce sont des rangées de ces gracieux petits arbrisseaux, d'asperge avec leur feuillage dentelé comme celui des fougères et leurs tiges rouges, et les plantes basses, traînantes, des potirons avec leurs larges feuilles et les immenses boules d'or ou de vermeil, selon le degré de maturité du fruit. Dans plusieurs des champs, on fait la récolte : de grandes voitures de fermiers sont là et on y entasse les cucurbitacées aux formes rebondies et les mannes de tomates qui,

demain dès l'aube alimenteront les halles centrales de Paris, ce monstre insatiable que Zola a si bien dénommé : le Ventre de Paris.

Mais voici le bas de la colline de Montlhéry qu'il faut escalader pour arriver aux ruines du vieux château-fort.

Il paraît que Montlhéry est un mot celtique signifiant : "montée rude et difficile." Jamais nom ne fut mieux porté. C'était un mont qui dans l'origine était complètement recouvert de bois de sapins et qui appartenait aux abbés de Saint-Denis. Ceux-ci le cédèrent aux évêques de Paris. Quelques bûcherons et forestiers s'établirent dans la forêt au pied de la montagne et formèrent un petit bourg.

Sous le roi Robert le Pieux, son grand forgeron Thobald (ou Thibault) File-Etouppe (ainsi nommé à cause du blond fade de sa chevelure) reçut en dot de l'évêque de Paris la forêt de Montlhéry à la condition de payer certaines redevances féodales. Thobald obtint du roi Robert le Pieux la permission de prendre le titre de Sire ou Seigneur de Montlhéry et il se construisit une véritable citadelle tout en haut de la montagne. C'était un château-fort d'un aspect imposant, — tel que nous le montrent les gravures du temps — avec ses quatre enceintes fortifiées et munies chacune de fossés, de pont-levis, de herse, de portes, d'épaisse muraille garnies de tours massives aux angles. Au centre de la quatrième et dernière enceinte fortifiée, s'élevait le Donjon ou "Maitresse Tour," comme on l'appelait alors. C'est ce donjon qui subsiste encore. Elevé en 1015, il a résisté aux attaques de l'homme et du temps, du moins en partie, car ses murs sont ébréchés, ses parquets sont disparus, mais telle qu'elle subsiste, même cruellement mutilée, cette tour est un magnifique exemple de l'architecture guerrière du moyen-âge.

Le château de Montlhéry avait été élevé avec le plein assentiment d'un roi de France. Cependant, sous les successeurs de Thobald File-Etouppe, il devint un épouvantail pour la royauté capétienne. Guy, son fils, lui succéda et ajouta à son titre de Sire de Montlhéry celui de Seigneur de Bray sur Seine. Milon le Grand, fils de ce dernier, fut le premier seigneur de Montlhéry qui suscita des troubles contre l'autorité du roi de France. Enfin, Guy Troussel, fils de Milon, fut un véritable bandit. Il fut d'abord ministre de Philippe Ier, puis il se révolta contre l'autorité du roi de France se retirant dans son château de Montlhéry qui était une vraie citadelle inexpugnable. Enfin, Guy Troussel, comme beaucoup de seigneurs de ce temps-là, partit en Palestine pour prendre part à l'une des croisades afin de faire ainsi amende honorable à Dieu pour le nombre incalculable de meurtres qu'il avait commis.

A son retour de la croisade, Guy Troussel sembla faire la paix avec le roi de France en donnant sa fille unique Elisabeth comme femme à Philippe de Melun, le bâtard du roi. Il donna comme douaire à sa fille le château de Montlhéry. Mais le frère de Guy Troussel, Milon de Troyes, n'entendait point que le château passât ainsi sous la domination de Philippe Ier. Il vint mettre le siège à Montlhéry où se trouvait Luciane de Rochefort, fille du grand sénéchal de France et fiancée du Dauphin Louis (plus tard Louis le Gros). Le dauphin accourut au secours de sa fiancée et, pour empêcher de semblables révoltes à l'avenir, il fit abattre les fortifications et les enceintes de Montlhéry; la grosse tour seule ne fut pas touchée.

Plus tard, le pape Pascal III s'opposa, sous prétexte de leur parenté, au mariage de Louis VI le Gros et de Luciane de Rochefort. Guy le Rouge, sénéchal et seigneur de Rochefort, voulut venger l'affront fait à sa fille et il se mit à la tête de plusieurs seigneurs ligués contre la royauté. Hugues de Crécy, frère de Luciane, se jeta dans la tour de Montlhéry, d'où

il bravait l'armée du roi envoyée contre lui. Louis VI donna alors le château, sans avoir pu toutefois s'en emparer, à Milon de Bray, le cousin de Hugues de Crécy. Celui-ci parvint à s'emparer de son cousin, Hugues de Crécy étrangla l'infortuné Milon de sa propre main et le jeta par une des fenêtres de la tour. Louis VI, étant parvenu à saisir le meurtrier, voulut le forcer à se justifier par le duel judiciaire. Mais Hugues de Crécy, tardivement repentant, refusa de se soumettre à l'épreuve de Dieu; il se fit moine et alla finir ses jours dans le cloître de Longpont.

Le château de Montlhéry, à partir de ce moment, resta définitivement en la possession de la royauté. Louis VII le fit réparer et y vint souvent, ainsi que Philippe-Auguste.

Durant les troubles de la longue minorité de saint Louis, Blanche de Castille et le jeune roi se réfugièrent plus d'une fois à Montlhéry. Plus tard, lorsqu'il fut roi, saint Louis, à son retour de Damiette, fit élever une chapelle à Montlhéry, dont on ne voit plus aujourd'hui que l'emplacement.

Le duc de Bedford, régent du royaume de France au moment de l'invasion anglaise, établit une garnison à Montlhéry et en fit son quartier général pendant quelque temps.

Lily BUTLER.

(à suivre).

Un congrès de confédérés

Les confédérés agricoles de la province de Québec ont eu hier et aujourd'hui à la "Trappe d'Oké, une grande convention, convoquée et présidée par l'hon. M. Allard, ministre de l'Agriculture.

Chaque confédéré a dû donner une conférence, de sorte que tous les sujets intéressant l'agriculture ont dû être traités à cette convention.

Lettre d'Ottawa

Chambre des Communes, Ottawa, 8 décembre 1906.

Monsieur le Rédacteur, Passant en revue les mesures parlementaires qu'a projeté le gouvernement fédéral durant la première quinzaine déjà écoulée, nos députés ainsi que leurs constitués, auront raison d'être satisfaits du progrès qu'on aura fait à l'ajournement pour les fêtes de Noël, le 21 de ce mois.

Le discours du Trône, le budget comprenant le rapport annuel de l'état des finances, furent adoptés en principe, après quelques heures de discussion. L'hon. M. Fielding, ministre des finances, nous a fait voir comment le pays est prospère et nous a fait entrevoir en même temps les divers projets du gouvernement pour l'année fiscale qui va suivre. Dans son développement toujours progressif, notre beau pays n'aura pas à souffrir de l'apathie de nos gouvernants, car ces derniers s'efforcent de toutes manières à faire voir l'immensité et la richesse de nos ressources naturelles aux capitalistes et à l'étranger. Nos forces hydrauliques, nos ressources minières, nos voies de transport par eau ou par chemin de fer, occupent déjà l'attention des chambres, simultanément avec les clauses du nouveau tarif qui, actuellement, préoccupe tous les esprits.

D'heureux résultats seront constatés à la fin de ce premier mois de la session, lorsqu'en allant chômer parmi leurs électeurs, aux jours de fêtes, nos députés pourront causer avec eux sur plusieurs sujets de grande importance. Pour tous les travaux nombreux et utiles qu'ils s'imposent, notre distingué premier ministre et ses dévoués collègues méritent tous une approbation distincte. De plus, on approu-

Mal de Dents Guéri

en une minute par le NERVOL. Votre argent rendu à la main d'effet. 25 cents chez tous les pharmaciens.



Non-dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCE-AMÉRICAIN 102 Rue Saint-Denis Montréal.

ve de tous côtés l'idée d'avoir convoqué l'ouverture des chambres à ce temps de l'année et le désir général est que cette coutume se continue chaque année.

Nous avons une preuve de plus de l'efficacité pratique de notre département du travail M. le ministre Lemieux a annoncé le règlement au sujet de la grève de Lethbridge, Alta., où le sous-ministre, M. McKenzie King, a fait accepter trois articles importants dont les grévistes ne manqueraient pas de bénéficier.

A la marine, l'hon. ministre Brodeur fait connaître qu'on a autorisé à temps l'envoi d'une équipe de sauvetage pour aller au secours des naufragés, sur la côte nord de l'île du Prince Édouard, en novembre dernier, mais que malheureusement cette équipe n'a pu se rendre à destination à cause d'interception inattendue. Le ministre de la Marine doit s'enquérir davantage de cette affaire.

L'hon. Fisher se porte responsable pour l'administration des travaux publics, vu la grave maladie et l'absence prolongée de l'hon. M. Hyman. Néanmoins, notre ministre d'agriculture a soumis, jeudi après-midi, un nouveau projet qui doit venir en aide à l'établissement d'édifices frigorifiques, d'après lequel les propriétaires recevront comme primes un montant de 30 pour cent sur le coût de la construction à cette fin.

À propos de la convention de Nicolet et de l'acceptation de M. Ch. Devlin comme candidat libéral, l'Evening Journal, d'Ottawa, s'exprime ainsi : "C'est une honorable et généreuse concession de la part des électeurs de Nicolet d'avoir nommé à leur convention régulière, M. Chas. Devlin, comme candidat à la prochaine élection partielle, car M. Devlin n'est pas de Nicolet."

Les causes prédisposantes de la tuberculose

Et comment les éviter

Pour qu'une personne devienne infectée par le bacille de la tuberculose, il faut deux circonstances : 1o. Le germe de la maladie doit faire son entrée dans l'organisme.

2o. La personne, ou certains organes, doivent être dans un état de vitalité si amoindrie que les germes de la maladie ne sont pas immédiatement détruits, ils se multiplient au contraire, secrètent leurs poisons et de cette manière abattent encore davantage la vitalité des tissus. Ainsi, du moment qu'un germe est introduit dans l'organisme, il peut facilement

Vous y reviendrez après y avoir goûté, au "Café de Madame Huot"

parce que vous n'avez jamais obtenu pareille valeur pour le prix : bouquet, force et arôme. Et quel merveilleux et inoffensif stimulant! Essayez en même temps nos épicerie extra-choix—pures et économiques! Envoi franco sur réception de \$2.80.

Table listing various coffee and tea products with prices. Includes items like 'Café de Madame Huot', 'Thé Japonais', 'Thé Noir Ceylan', etc.

envahir d'autres parties du corps en se multipliant. Nous savons que les bacilles de la tuberculose ont été trouvés dans le nez de personnes saines, et même dans des tissus plus profonds, comme par exemple les ganglions lymphatiques, sans que ces personnes soient atteintes de tuberculose pulmonaire.

3. Si votre occupation est telle que vous devez rester une partie de la journée dans des chambres mal ventilées, prenez soin de vous procurer de l'air frais aux heures des repas, avant et après les heures de travail, et la nuit, pendant que vous dormez.

4. Les changements soudains de température diminuent facilement la vitalité de l'organisme; puisque vous êtes exposés à nos saisons défavorables, prenez alors le soin d'être suffisamment habillés.

5. Les fièvres et les maladies aiguës abattent facilement l'organisme, et c'est à la suite de celles-ci que souvent la tuberculose se déclare. Il faut donc prendre un soin particulier de soi-même après la rougeole, la coqueluche, la grippe et toute maladie affaiblissante de cette nature, et s'assurer une convalescence aussi favorable que possible.

6. Encore un mot à l'égard des rhumes. Ceux qui sont sujets à tous-er de temps à autres, ou qui s'enrhument facilement, doivent toujours se rappeler que ce rhume affaiblit les poumons et prédispose à la consommation. Même un simple rhume doit être soigné de bonne heure. En s'informant sur l'origine d'une consommation, le médecin trouve très fréquemment l'histoire d'un rhume négligé. Si un rhume dure plus que quelques semaines, consultez votre médecin, et faites-vous examiner soigneusement. Car, comme nous l'avons déjà indiqué, si dans le premier degré de la tuberculose, la santé générale se rétablit, il devient facile au malade de résister à la maladie. Cela arrive souvent spontanément sans l'aide de médicaments. Plus on néglige, plus il se fait de ravages, et plus il est difficile d'arrêter la marche de la tuberculose.

7. Le système nerveux possède une influence merveilleuse sur la santé du corps. Tout ce qui nous rend nerveux, affaiblit, inquiète, diminue la vitalité, et augmente ainsi la susceptibilité à la tuberculose. Il faut donc chasser la mauvaise humeur et cultiver un esprit gai.

8. Même les plus forts sont exposés. Les surmenages, les noces prolongées, l'alcoolisme, etc., sont autant de causes prédisposantes, aussi bien que les longues heures dans les chambres où il y a foule, les excès sexuels, etc., etc. Si ces choses doivent être évitées par les gens forts, les faibles et ceux qui pendant les heures de travail, ou chez eux, doivent rester en contact avec des personnes atteintes de tuberculose, il est évident que tout ce qui affaiblit la santé doit aussi prédisposer à cette maladie. Le danger est argumenté lorsque l'individu séjourne dans une maison où une usure où se trouvent des tuberculeux. Ce sont ces personnes exposées aux dangers qui doivent être particulièrement sur leurs gardes, car elles prendront la maladie, tôt ou tard, si elles ne s'entourent pas de toutes les précautions.

Quelles sont donc les causes prédisposantes à la tuberculose et comment peut-on les éviter? 1. Comme on l'a déjà dit, le nombre de germes apportés en contact avec la personne est un facteur important. Même les plus robustes ne peuvent résister à une dose trop forte de bacilles. Si on demeure chez des tuberculeux, il est nécessaire de cultiver une propreté particulière. Il faut toujours se laver les mains immédiatement après avoir touché quelque chose dont s'est servi un malade. Il ne faut jamais dormir dans la même chambre avec un tuberculeux.

2. Si la santé laisse à désirer, la vie dans les maisons et dans les chambres mal ventilées s'affaiblira davantage. On ne doit pas craindre l'air frais, quelle que soit la maladie dont on souffre. Il faut donc éviter les chambres mal ventilées; tenir les fenêtres ouvertes pendant

Anglicismes et leurs équivalents français

Brake : Frein, appareil pour modérer la vitesse d'une voiture, d'un wagon, d'un mécanisme.

Serrer les brakes : Serrer les freins dans un train de chemin de fer.

J'ai mis les brakes pour descendre la côte : J'ai appliqué les freins de la voiture pour descendre la côte.

Mettre un brake à quelqu'un : Mettre un frein à quelqu'un, le contenir, le réprimer, l'arrêter, le mettre en échec.

Braker : serrer les freins, appliquer, mettre les freins.

Braker les chars : Serrer les freins dans un train de chemin de fer.

Braker les roues d'une voiture : appliquer les freins d'une voiture.

Braker quelqu'un : le réprimer, le contenir, l'arrêter, le mettre en échec.

Brakeman : Garde-frein, serre-frein, celui qui serre les freins dans un train de chemin de fer.

Le Comité du Balletin du Parler Français.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Abonnements : (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80 ; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris.

LES POUDRES RESTAURATIVES du Prof. Vink garderont votre cheval en bonne condition et économiseront le grain. Pour coliques chez le cheval, rien n'égale le COLIC CURE du prof. Vink. Direction sur chaque bouteille. En vente partout. Propriétaires : THE JOLIETTE CHEMICAL Co., Ltd. JOLIETTE, P. Q.

SURVEILLEZ VOTRE DIGESTION

La plupart des hommes malades souffrent de Dyspepsie.

IL VOUS FAUT UN REMÈDE NATUREL A BASE VEGETALE

LES PILULES MORO

VOUS GUÉRIREZ IRREVOCABLEMENT

Comme dans le cas de M. J. B. MENARD, 776 rue Lafontaine, Montréal, elles feront mieux que trois médecins.—Jugez-en personnellement.—Les Pilules Moro gagnent à être connues.

En général, les hommes se fient trop à la force de leur constitution et la méritent constamment à l'épreuve.

Soit qu'ils pèchent par excès de travail, extravagances ou désordres dans le boire ou le manger, ils oublient toujours, qu'en agissant de la sorte, ils nuisent leur santé et que, tôt ou tard, il leur faudra payer très chèrement ces graves erreurs.

C'est ainsi que l'on rencontre aujourd'hui un trop grand nombre d'hommes malades et qui souffrent sans savoir au juste la nature de leur maladie.

Il ne s'agit pas d'un simple retour sur eux-mêmes, d'un simple examen rétrospectif pour qu'ils puissent comprendre combien ils sont seuls coupables et n'ont pas volé le mal qui les ronge.

En effet, qu'y a-t-il de déficient chez eux? Neuf fois sur dix, le premier venu pourra diagnostiquer la dyspepsie. C'est là l'hydre affreux qui dévore les constitutions les plus solides.

Les hommes doivent donc surveiller tout particulièrement leurs organes digestifs, car c'est bien évidemment de ce côté que vient le plus souvent, toutes leurs maladies.

Ceser agit sagement que d'aider parfois la nature dans ses fonctions si éminemment importantes.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont le produit de la plus heureuse combinaison d'ingrédients naturels et à base purement végétale. C'est une formule avant tout scientifique et qui résume les plus savantes découvertes des temps modernes. On ne peut pas dire que c'est là un remède uni versel, bon pour tout et pour tous. Elles sont pour les hommes seulement. Leur propriété est de guérir des hommes malades et elles y réussissent toujours.

Ceux dont la digestion est difficile et déficiente et qui, de ce chef, ont à souffrir mille inconvénients, n'auraient qu'à essayer



M. J. B. MENARD, 776 rue Lafontaine, Montréal.

les Pilules Moro pour se persuader bien vite de leur efficacité en pareille occurrence.

La dyspepsie ruine les hommes. Elle est une entrave sérieuse à l'accomplissement de leurs devoirs de chef de famille. Quand l'estomac est malade, tout le système est en déroute, et comment travailler quand l'on se sent torturé par tout le corps, que la douleur nous étreint en s'attaquant au cœur, à la tête, aux reins et à tous les membres. Voilà pourtant les moindres attributs de l'impitoyable dyspepsie.

Avec les Pilules Moro tous ces symptômes seront pourchassés, et le pauvre dyspeptique qui se voit dépriser qui sent ses forces l'abandonner, que le travail dégoûte et qui se prend même à désespérer, recouvrera tout aussi viril, vigoureux et regaillardit que dans ses meilleures années.

Il n'y a aucun tonique, ni stimulant, ni régénérateur qui soit comparable aux Pilules Moro pour les Hommes. Elles s'assimulent parfaitement à leur nourriture qu'elles purifient, puis enrichissent. Sous leur bienfaisante influence, les conduits digestifs se dilatent naturellement et tous les organes

opèrent leurs fonctions respectives sans trouble ni effort.

Là est tout le mérite des Pilules Moro pour les Hommes, mais c'est bien aussi tout ce qui est nécessaire pour assurer la santé et la maintenir en excellente condition.

"J'avais déjà consulté trois médecins pour tâcher de refaire ma santé qui périssait depuis plus d'un an. Tous m'avaient soigné pour la maladie de rognons. Aussi, je n'en retirais aucun bien.

Il y a deux ans, je crus bon d'aller consulter enfin les fameux médecins de la Compagnie Médicale Moro. C'est là que j'appris que je souffrais uniquement de troubles dyspeptiques, et qu'en régularisant ma digestion tout mon mal disparaîtrait.

Je commençai donc à prendre des Pilules Moro. A la troisième boîte je compris que seuls ces savants médecins avaient bien trouvé la cause réelle de ma maladie, car je me sentais déjà beaucoup soulagé. Tout d'un coup je continuai ce traitement encore plusieurs semaines. Le résultat fut inespéré. Après avoir pris une quinzaine de boîtes de Pilules Moro, je me sentais tout à fait bien. Ma guérison était définitive et depuis je me porte à merveille." J. Bte Ménard, 776 Lafontaine, Montréal.

Les Pilules Moro sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. En guérissant les maladies de l'estomac, elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie; elles purifient et enrichissent le sang et sont recommandées aux hommes de tous les âges.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

MAISON J.-D. FOURNELLE

La maison J.-D. Fournelle, fondée en 1881, a toujours été en avant pour fournir à ses nombreux clients la marchandise la plus nouvelle, la plus élégante et la plus durable que produisent les meilleures manufactures du pays. Et c'est ce qui lui a valu son succès jusqu'aujourd'hui.

Chaussures

Le département de la Chaussure est sans contredit ce qu'il y a de mieux ici en quantité, en beauté et en perfection.

La Frank W. Slater "THE STRIDER" est la chaussure du jour. Elle est un chef-d'œuvre de perfection et n'a pas encore rencontré son égale; elle est la plus confortable; on n'a qu'à s'en acheter une paire pour s'en convaincre, et la maison Fournelle est la seule à Saint-Jérôme qui peut vendre cette chaussure.

Claques

Nous sommes en état de vendre la claque Granby aux marchands du Nord et des alentours, à la fois, au prix de Montréal.

Chaussures, Chapeaux, Hardes Faites, Cuirs.

Hardes faites

Le département des Hardes faites est tout nouveau et s'écoule très rapidement. Ceci veut dire que nos habits sont très bon marché, les patrons très appréciés, de même que la coupe.

Nous avons ajouté à ce département un choix de Tweeds qui comprend 300 différents patrons au choix de l'acheteur, et nous pouvons faire l'habillement sur mesure à des prix hors de compétition. Coupe garantie et satisfaction assurée. Il en est de même pour nos pardessus d'hiver.

On sollicite une visite à ce département qui comprend en outre toutes les marchandises pour hommes, telles que Chemises, Corps et Caleçons, Cravates, Cols, Mouchoirs, Chaussettes, Parapluies, Valises, Sacs de voyage, etc.

Cuirs

Tous les Cuirs pour les cordonniers et les selliers, ainsi que les Cuirs à courroie, lanières, toujours en magasin.

121-125, Rue Labelle, SAINT-JEROME

Prévost vs. Asselin

A propos d'un article du "Nationaliste"
---M. Asselin subira son procès aux assises.

Québec, le 10. — La cause de l'hon. M. Prévost vs. M. Asselin, du "Nationaliste", pour libelle diffamatoire, a été commencée ce matin en cour de police, devant le juge Chauveau.

M. Asselin est défendu par Mmes Taschereau et Lavergne, et l'hon. M. Prévost est représenté par Mre A. Taschereau. Cette cause excite beaucoup d'intérêt, car la salle du tribunal est remplie d'avocats et d'un grand nombre d'autres personnes.

Les deux premiers témoins sont deux vendeurs de journaux, MM. Langlois et Grondin, qui ont dit avoir reçu et distribué le "Nationaliste" du 25 novembre dernier, contenant l'article incriminé.

L'hon. M. Prévost qui a été entendu ensuite déclare que tout l'article du "Nationaliste" intitulé "Jean sans tête" est diffamatoire à son endroit, mais qu'il se plaint surtout de la partie de l'article où l'auteur insinue qu'il a fait du cartottage dans son département sur les mines.

M. Prévost jure que c'est faux.

M. Lemond, fonctionnaire du département de la colonisation et des mines, interrogé ensuite, a admis avoir écrit l'article incriminé, du moins la plus grande partie, et l'avoir adressé au "Nationaliste", mais il prétend qu'il n'est pas l'auteur de la partie dont se plaint le ministre. Il a bien écrit que le développement dans l'industrie minière de cette province est dû plus aux colons et aux industriels qu'à l'action de M. Prévost, mais il nie être l'auteur des lignes qui insinuent que le ministre a fait du cartottage avec les mines.

Il ajoute qu'au cours d'une entrevue avec M. Prévost, il a fini par admettre après beaucoup d'hésitations qu'il était l'auteur de la plus grande partie de l'article en question, qu'il a donné sa démission, mais que le ministre l'a réintégré dans sa position.

M. Lavergne demande au témoin qui l'a porté à écrire cet article. Il répond que ses motifs sont étrangers à l'affaire actuelle; qu'il avait essayé un refus de la part de M. Prévost et qu'il avait eu recours à ce moyen pour le faire fléchir.

Québec, le 10. — A midi, après la suspension de la séance, pendant une demi-heure l'hon. M. Roy a été entendu comme expert, pour donner son opinion sur l'article incriminé. Il estime que l'article en question est malicieux et diffamatoire.

Le tribunal décide ensuite que M. Asselin devra subir son procès au prochain terme des assises au mois d'avril.

Lorsque vous devenez vieux

Le corps doit être rapiécé, les tissus détériorés doivent être reconstruits et les organes ébranlés doivent être reconstruits. Le sang demande une nourriture extra. Les vieilles gens ont besoin de Ferrozone, parce qu'il ravive et renouvelle comme nul autre remède n'est capable. Ferrozone donne cette sorte de force qui vous rend bien portant, éloigne la caducité du vieil âge et vous rend de nouveau jeune et élégant. Oubliez l'épuisement nerveux, renouvez votre énergie vitale, et rentrez de nouveau dans la jeunesse de la vie. Votre remède, c'est Ferrozone. Seulement 50 cents la boîte, chez tous les pharmaciens.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sainte-Thérèse

De passage ici cette semaine: M. Zénon Lesage, E. E. M., chez son père; Arthur Mathieu, de Sainte-Anne de Plaines, chez M. Ferdinand Crépeau; M. Eugène Dufresne, ancien membre de la fanfare, était l'hôte de M. E. Maille, samedi; M. Joseph Paré, employé de la manufacture de meubles de M. H.-P. Labelle, de Montréal, chez ses parents.

Samedi, pendant la grand'messe, M. le curé annonçait pour quatre heures la bénédiction de la nouvelle manufacture Lesage & Fils. A cet appel du pasteur, nombre de citoyens se rendaient pour assister à la cérémonie. La présence des élèves du Séminaire rehaussait l'éclat de la fête.

M. A. Vaillancourt fit une brillante allocution comme ouverture. Il indiqua les principaux moyens d'assurer le succès d'une manufacture. "Excluez, a-t-il dit, le blasphème et l'ivrognerie, cause première de ruine pour toute maison d'industrie." Inutile de dire que les employés de MM. Lesage sont exempts de ces défauts. Tous sont des travailleurs honnêtes et assidus.

M. Lesage, notre ancien vicaire, et fils de M. Lesage, répondit en termes chaleureux à M. le curé, le remerciant cordialement de son zèle, et de son entier dévouement à la cause de ses paroissiens. Il remercia les élèves de leur présence et d'avoir rehaussé la cérémonie par leurs cantiques et leur musique. Les témoins garderont longtemps le souvenir de cette fête.

Comme on se le rappelle, le 3 juin dernier, un incendie dévora la manufacture Lesage. Tous les paroissiens déployèrent toutes leurs forces pour combattre l'élément destructeur. M. le curé se rendit le premier consoler notre ami infortuné.

Les MM. Lesage, abattus mais non découragés, relevèrent de ses ruines encore fumantes, leur fabrique qui fait la beauté de notre village. Maintenant, à nous de lui souhaiter tout le succès et la prospérité possible, car cette industrie est l'unique soutien de plusieurs familles témoins.

La messe solennelle de l'Immaculée Conception fut chantée par l'abbé Eugène Gohier, du Séminaire, assisté de l'abbé E. Paré, comme diacre, et de l'abbé P.-E. Coursol, comme sous-diacre. Le sermon de la fête du jour fut donné par M. l'abbé J.-A. Vaillancourt.

LA TOUX ET LE RHUME

Peuvent être promptement Guéris.

BAUME RHUMAL

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Bon surtout pour les enfants. Prix: 25c la bouteille. L. R. BARRON, Montréal.

Votre Docteur

Peut guérir votre Toux ou votre Rhume, nul n'en doute, mais pourquoi vous donner le trouble d'aller le consulter, de faire remplir sa prescription, quand vous pouvez aller chez n'importe quel pharmacien et obtenir une bouteille de SHILOH'S CURE pour vingt-cinq cents.

Pourquoi payer de une à cinq piastres quand une bouteille de vingt-cinq cents de SHILOH vous guérira aussi promptement?

Pourquoi ne pas faire comme des centaines de milliers de Canadiens ont fait depuis trente-quatre ans? Que SHILOH soit votre Docteur quand une Toux ou un Rhume font leur apparition.

SHILOH vous guérira, et tous les pharmaciens appuient cette assertion avec une garantie positive.

La prochaine fois que vous aurez un Rhume ou une Toux, guérissez-la avec



Mort de M. W. Lonergan

L'un de nos plus distingués concitoyens vient de disparaître, dans la personne de M. William Lonergan, ex-maire de Sainte-Thérèse.

Le défunt a succombé à une maladie pulmonaire dont il avait ressenti les premiers atteintes il y a quatre ans. Né à Sainte-Thérèse, M. Lonergan a grandi dans la paroisse et il est mort au milieu de ses parents qui le regretteront longtemps.

Il était âgé de 61 ans et 11 mois. Depuis quatre ans, il vivait retiré, au milieu de sa famille.

Le défunt était le frère de feu les abbés James et Simon Lonergan, curés de Sainte-Brigitte et de Sainte-Marie, à Montréal. L'une de ses sœurs, Helen, et un frère, Michel, vivent encore.

Son épouse lui survit ainsi que six enfants, dont quatre garçons: Simon, vicaire à l'église du Sacré-Coeur de New-Bedford, Mass.; Georges Henri, médecin à Sainte-Thérèse; John et Joseph, tous deux à Sainte-Thérèse; et deux filles, Thérèse et Mary.

Feu William Lonergan fut durant dix-sept ans, conseiller de Sainte-Thérèse. Il occupa la position de maire durant trois termes consécutifs.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin, à Sainte-Thérèse, après l'arrivée du train de Montréal. M. l'abbé Simon Lonergan, de New-Bedford, est arrivé à midi, pour assister aux funérailles de son père.

L'absoute fut donnée par l'abbé Sauriol, du Séminaire et la messe fut célébrée par l'abbé Simon Lonergan, fils du défunt et curé de New-Bedford, assisté des abbés Paré et Coursol comme diacre et sous-diacre. Le chœur de chant fut dirigé par M. T. Arboir.

Les porteurs furent MM. D. Desroches, notaire, Dr Deschambault, H. Gratton, W. Desjardins, Ed Labonté, Jos. Desjardins.

Saint-Eustache

Nous venons d'apprendre que M. le Dr Gagnon, qui demeurait à Saint-Eustache depuis plusieurs années, est allé s'établir à Blue-Bonnet, près de Montréal.

Nous lui souhaitons plein succès.

— Il y eut dimanche soir, à leur salle, as-

semblée des Artisans Canadiens-français. M. Adélaïde Grignon a été élu unanimement président de la Société.

— On nous dit que M. Mathias Goulet, malade depuis quelque temps, prend du mieux.

— Le chœur de chant des hommes de notre village est à préparer une messe Grégorienne pour Noël.

— La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée solennellement ici. M. l'abbé Fauteux a fait une belle allocution: "Tota Pulchra est".

— Mme Forget est de retour de Montréal.

— De passage à Saint-Eustache: Mme Emile Barbeau, M. E. Noël, E. E. M., de Montréal.

Enrayez le catarrhe

Pourquoi laisser cette vilaine maladie enrayer votre système? Il sautire votre force, ruine la digestion, pallue l'haleine et vous rend repoussant. Le seul remède sûr c'est catarrhozone qui guérit parce qu'il détruit la cause de la maladie. Il guérit parfaitement parce qu'il atteint tous les endroits où le catarrhe se tient guérit chaque cas, parce que ses vapeurs détruisent instantanément le germe catarrhal. Afin de bien vous porter et de rester exempts de catarrhe, procurez-vous du catarrhozone et faites-en usage. Satisfaction garantie.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sainte-Scholastique

M. Simon Cyr informe sa clientèle et le public en général, qu'à raison du contrat de reconstruction du palais de justice à Sainte-Scholastique, qu'il a obtenu du gouvernement, et dont la surveillance et l'exécution pourraient absorber son attention de partie de l'hiver courant, il devra, contrairement à son habitude, s'abstenir de voyager en tournée d'affaires, et des visites à domicile, d'ici à un temps indéterminé.

Mais on est prié de prendre note en même temps qu'il n'entend nullement négliger son commerce de voitures. Au contraire, il y accordera plus d'attention que jamais et il a le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir un assortiment complet de voitures d'hiver de première classe, harnais, attelages de toutes sortes, robes de carrosses, clochettes, grelots, etc. Les clients et le public seront toujours certains de trouver M. Cyr à leur disposition, en adressant à sa résidence, No. 8, rue Saint-Evan-Baptiste, Sainte-Scholastique, P. Q.

Livres, Journaux, etc.

Il sera rendu compte dans nos colonnes de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

Vie et travaux de J.-P. Tardivel, par Mgr Justin Fèvre. Editeur: Arthur Savaète, 76 rue des Saints-Pères, Paris, France.

Ce volume, dont nous accusons réception, est en vente chez Cadieux et Derome, à Montréal. L'étude de Mgr Fèvre n'est pas sans mérite mais elle déborde d'erreurs, de préjugés depuis longtemps éteints, même dans la province de Québec.

En vérité, M. J.-P. Tardivel, malgré ses écartés et ses injustes jugements, méritait un historien plus véridique et plus circonspect.

Grande vente à bon marché

A NOTRE NOUVEAU MAGASIN
LISEZ et JUGEZ

50 douz. BAS noirs en bonne laine..... valant 35 cts pour 25 c.
25 pièces FLANELLETTE..... " 7 cts " 5 c.
50 JUPES noires et couleur..... " \$3.50 " \$2.50
200 MANTEAUX noirs et couleur, nouveauté..... à \$4.00, 6.00, 8.00, 10.00
150 CAPOTS pour hommes et garçons..... à \$5.00, 5.00, 6.00, 8.00 et 10.00
125 PANTALONS..... à \$1.25, 1.50, 2.00 et 3.00
25 douz. CORPS et CALECONS..... valant \$1.00 pour 85 cts.
15 douz. GANTS et MITAINES..... de 25 c. à \$1.75
300 paires de CHAUSSURES..... à \$1.00, 1.50, 2.00, et 3.00
100 caisses de CLAQUES pour hommes, femmes et enfants.

PELLETERIES

25 CAPOTS chat sauvage..... à \$50, \$60, \$65, et \$75
10 " ours et chèvre..... " \$18, \$20
15 MANTEAUX seal électrique..... à \$30, \$35 et \$40
50 TOURS DE COU et FIOLES..... à \$2.50, 4.00, 6.50, 8.00

S. THIBAudeau,
SAINT-JEROME, P. Q.

Douleurs aux hanches

C'est une affection commune aux femmes. Le traitement est Nerviline qui pénètre immédiatement au siège du mal. Nerviline réchauffe et soulage les parties affectées, combat l'irritation et la douleur et repose le patient après une friction. Aucun autre liniment n'est aussi peu coûteux et aussi sûr. Elle est depuis presque cinquante ans en usage et la demande en augmente immensément, chaque jour. Nerviline doit être bonne.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

LE SAMEDI-NOEL

Le Samedi-Noël de cette année est encore plus complet, plus resplendissant, plus varié, plus original que les précédents. On y trouve tout un musée d'actualités et vieux comme jeunes s'en détachent. Les gravures du texte sont très nombreuses; les deux gravures en couleurs hors texte méritent le cadre, et la couverture présente une façade charmante par le dessin et le coloris. Sept concours sont ouverts dans le Samedi-Noël et \$25 sont offerts en prix. Ces concours sont intéressants et à la portée de tous. Le feuilleton nouveau: *Entre l'Amour et la Mort* est une œuvre de choix, de haute moralité et dramatique au plus haut degré. Bref, il faut parcourir tout le numéro pour bien comprendre toute sa valeur artistique et littéraire. En vente au prix ordinaire de 5 cents dans tous les dépôts de journaux ou aux bureaux du Samedi, 198, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord: 118 et 120, rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses, écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

LE SPAVIN CURE du Prof. VINK est le meilleur liniment pour les chevaux et les êtres humains. N'enlève pas le poil chez les animaux et ne laisse aucune cicatrice chez les êtres humains.

En vente partout, 50 cts la bouteille.

Propriétaires: THE JOLIETTE CHEMICAL Co., Ltd. JOLIETTE, P. Q.

TRADE MARK REGISTERED
Pour le Coton, la Laine, la Soie, les Plumes, toutes les femmes font usage des Teintures Turques
De magnifiques nuances brillantes que le temps et le lavage ne changent pas. 10 cts le paquet partout.
Brayley Sons & Co, Limited MONTREAL, P. Q.

Le plus grand organe du corps

Est le foie. Il n'est pas étonnant que des désordres. Les symptômes sont: constipation, étourdissement, indigestion, maux de tête, sentiment de dépression et perte d'appétit.

Il n'y a à coup sûr qu'un seul remède, les pilules du Dr Hamilton. Vous êtes assuré d'une belle vitalité, d'un sang nourrissant, d'un brillant état d'esprit. Pourquoi souffrir des troubles du foie et des reins. Le merveilleux de ce remède c'est qu'il vous garde bien, chasse et empêche l'approche de toute maladie de ce genre. 25 cents la boîte partout.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight, qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

MAISON BRUNO B. BEAULIEU

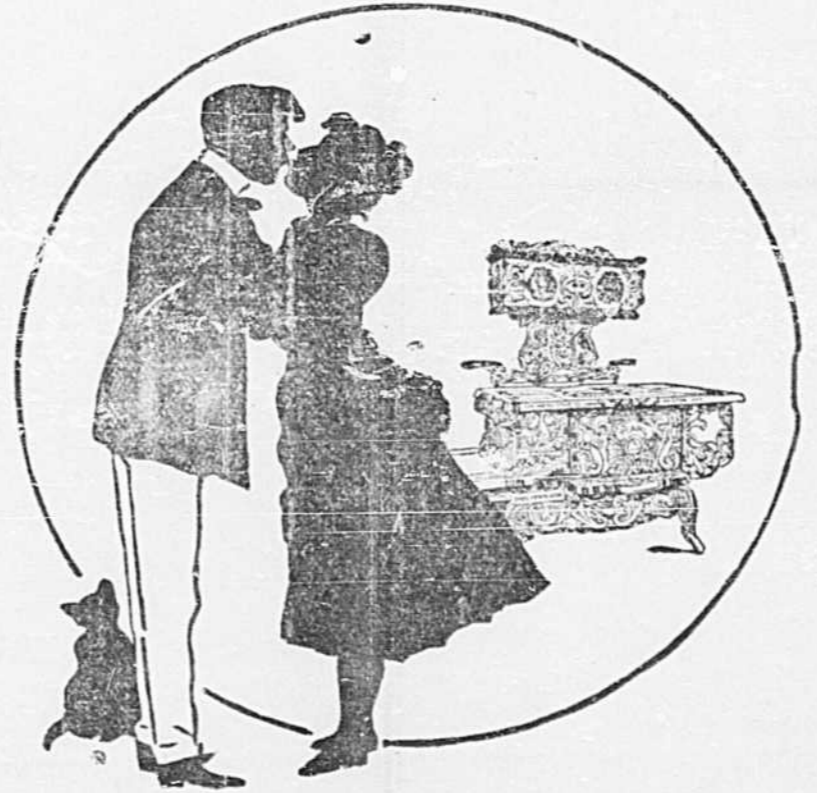
coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges

Epicerie, Ferronnerie, Chaux, Briques, Bardeaux, Fleur, Gru, Blé, Blé-d'Inde, Sarrazin, Avoine, Pois, &c.



En général tout grain à engrais et de semence.
Bel assortiment de Trèfles Alsike, Rawdon, Vermont et trèfle blanc.

Ne manquez pas d'encourager la boulangerie moderne dirigée par M. Bruno Beaulieu. Pain de première qualité qui fera honneur à votre table.



Un lot de vaisselle considérable.
Atelier de Sellerie attenant à l'épicerie Bruno Beaulieu
Harnais, Attelages faits à la main et garantis.
Six chevaux à vendre à de bonnes conditions.

Une machine à compter perfectionnée vient d'être adoptée à la maison Beaulieu. Le client peut se rendre compte lui-même immédiatement du montant de son achat.



Agent
pour les Peintures de la Canada Paint. Prism Brand.

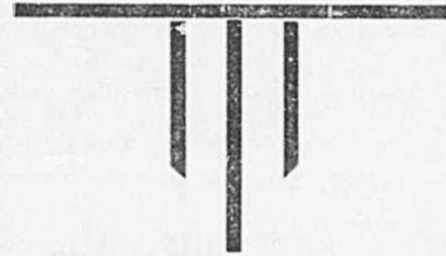
Agent
pour les peintures Sherwin-Williams

Agent
pour le "Vermont Centrifuge."

Agent
pour les poêles en acier de la maison Moffet.

Agent
de l'Imperial Oil Co., livrée au marchand à domicile.

BUVEZ



La Bière

White Rock

DOUGLASS & CIE,

à responsabilité limitée.

SAINTE-THERESE

Maison Castonguay



Magasin Départemental

144, 142, 140, 138, Rue Labelle

Téléphone Bell No. 30

SAINT-JEROME, P. Q.

Le magasin par excellence pour ses bas prix et son bon service.

En reconnaissance de l'encouragement que vous nous avez donné et auquel nous devons le progrès et la prospérité des affaires de notre maison, nous avons décidé de réduire les prix d'une foule de marchandises et d'offrir des occasions (Bargains) dans tous les départements pour le commerce des fêtes.

Rayon des Modes

- 25 Chapeaux garnis, valant \$3.00 et \$4.00, réduits à \$1.60.
- 20 Chapeaux garnis, valant \$5.00, réduits à \$3.00.
- 20 Chapeaux garnis, valant \$6.00 et \$7.00, réduits à \$3.75.
- 100 formes Chapeaux de feutre au prix coûtant.

Rayon de la Confection

- 75 Manteaux importés, de couleurs foncées, prix régulier \$14.00, 11 50, 10.00 et 8.25, réduits à \$9.00, 7.00, 6.00 et 5.25.
- 75 Manteaux à \$2.50
- 100 Jupes en drap et cheviot, de \$2.00 à 3.00, réduites à \$1.19
- Un lot d'Étoffes à robes de 25, 30 et 40 cts., réduites à 15 cts.
- Collets de fantaisie, Ceintures, Soie, Blouses, Gants, etc.

Département pour Hommes

Le plus complet Le mieux assorti
Corps, Caleçons, Foulards, Cravates, Chemises, Gants, Tweeds anglais, écossais et canadiens.
Seul agent pour les Hardes faites Campbell et Broadway.



Très spécial: Pardessus et Habillements pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un lot d'habillements valant \$10.00 et 12.00, réduits à \$8.00.
Un lot de Capots, valant \$10.00 réduits à \$7.50

Département des Chaussures

Ligne complète pour Hommes, Jeunes gens et enfants.
Seul agent pour la célèbre chaussure G.-A. SLATER reconnue pour la meilleure sur le marché.
Styles les plus nouveaux.

Fourrures! Fourrures!!

Occasion unique de trouver de bonnes et belles fourrures à des prix surprenants. En prévision du commerce des fêtes, nous avons considérablement augmenté notre stock de fourrures et nous sommes en mesure de satisfaire tous les goûts. De plus nous recevons les commandes pour Manteaux et Capots faits à ordre et sur mesure, Etoiles et Tours de cou de différentes sortes de fourrures, depuis \$25.00 jusqu'à \$15.00 Manteaux de différentes sortes de fourrures, depuis \$25.00 jusqu'à \$40.00. Casques depuis \$1.75 jusqu'à \$15.00. Capots en chat et en différentes sortes de fourrures, depuis \$20.00 jusqu'à \$0.00. Nous remettons l'argent si, après examen, les marchandises ne sont pas trouvées satisfaisantes. Le public est invité à venir voir nos marchandises avant de faire ses achats, il a tout à y gagner.

R. Castonguay

Voulez-vous rendre à vos cheveux gris le NOIR de leurs jeunes années? Faites usage de
RESTAURATEUR DE ROBSON
Préparation par excellence.
En vente partout à 50 cts. la bouteille.
Propriétaires THE JOLIETTE CHEMICAL Co. Ltd, JOLIETTE, P. Q.

Nouvelles de St. Jérôme

— La Cour de circuit a siégé trois jours dans notre ville, cette semaine, sous la présidence de Son Honneur le juge Robidoux.
— La nouvelle manufacture de vêtements pour dames a commencé ses opérations mardi dernier. Près de vingt-cinq filles y travaillent déjà.
— M. Heese en est le gérant, et M. Galt viendra chaque semaine inspecter les travaux et l'administration de la fabrique.
— Lundi soir, M. Candide de Martigny, avocat, recevait, sa demeure "Les Falaises" l'hon. juge Robidoux, M. Joseph Grignon et Joseph Fortier, protonotaires, MM. Thibault, Rinfret, Donat Lalonde, Charles-Ed. Marchand, avocats, le Dr Ed. Grignon, de Sainte-Agathe, M. Severe Laviolette, de Saint-Jérôme.
— NOUVEAUTE — Vernis pour chaque en vente chez J.-D. Fournel, Saint-Jérôme.
— Dimanche dernier, la grand-messe a été célébrée, en notre église, par notre jeune concitoyen, M. l'abbé Eugène Therrien.
— La maîtrise des Frères et l'orchestre jérômien sont à préparer pour Noël, la messe du Sacré-Cœur, par Gounod.
— Les Forestiers Catholiques ont eu l'élection de leurs officiers pour 1907, mardi soir. En voici le résultat:
— Chef-ranger, Octave Gingras; vice-chef, Antoine Lebeau; sec.-archiviste, P.-L.-N. Vézina; sec.-financier, J.-B. Laplante; trésorier, R. Castonguay; médecin, Dr P.-P. Vanier; syndics, H. Giraldeau, Alphonse Morin et Hector Labelle; délégué à la convention provinciale qui se tiendra à Valleyfield en juin 1907; le Dr Vanier; substitut, Alphonse Lebeau; les conducteurs, Polydore Gingras; 2^e conducteur, Jules Coursol; sentinelle intérieure, Félix Vézina; sentinelle extérieure, Eugène Deschambault.
— L'installation de ces officiers aura lieu le 8 janvier au soir.
— Inutile d'attendre à plus tard pour choisir les cadeaux que vous devez faire à vos parents et à vos amis au jour de Noël. Allez donc faire immédiatement votre choix à la librairie J.-E. Prévost.
— Jamais vous n'avez vu à Saint-Jérôme un aussi bel assortiment de jouets et d'articles de piété, de fantaisie, de fumeur, etc.
— Les cartes de fêtes sont superbes et meilleur marché que jamais.
— Le conseil de comté a siégé, mercredi, dans notre ville.
— Mardi dernier, des délégués des comtés de Montcalm et de Terrebonne se sont réunis à Saint-Jérôme pour prendre en considération un procès-verbal de M. John Cary détachant les paroisses de Sainte-Sophie de l'entretien de la montée McGuire.
— Ce procès-verbal a été homologué. M. Sylvestre, avocat, de Sainte-Julienne, représentait les opposants, et M. Rinfret, de Saint-Jérôme, représentait les requérants.
— Au mois de janvier prochain trois élections municipales auront lieu dans notre ville: celle du maire et celle des deux conseillers qui représentent le quartier Saint-Jean-Baptiste. Les deux élections sortant de charge sont M. Ferdinand Filion et Alexandre Villeneuve.
— Un cheval appartenant à M. Julien Lapointe a pris le mors aux dents, lundi dernier. Cinq jeunes garçons étaient dans la voiture et n'ont pas même reçu une égratignure. Le cheval, dans sa course folle, entra dans la cour de l'hôtel Lapointe où la voiture se brisa sur un poteau.
— Hier, jeudi, la Cour Supérieure a siégé à Saint-Jérôme. Que les scolasticains ne s'effraient pas, le chef-lieu n'est pas encore ici pour cela.
— Il s'agit de la cause en dommages de Corbeil vs. Aubry, qui connaît un grand nombre de témoins du côté de Terrebonne.
— D'un commun accord les avocats des deux parties ont demandé au juge Robidoux de vouloir bien siéger ici dans cette cause pour éviter des frais inutiles. Tous ces témoins se sont déjà rendus une fois dans le quartier scolastique où leur cause n'a pu être entendue.
— Nous touchons du doigt, une fois de plus, combien utile serait une cour supérieure concurrente à Saint-Jérôme.
— M. Magloire Guay, de la Rivière à Gagnon, a été trouvé mort dans sa grange, lundi dernier.
— M. Arthur Beaudry, qui demeure chez son frère, M. Beaudry, hôtelier, s'est fait voler un cochon dans des circonstances assez étranges.
— Il avait fait tuer ce cochon dans le but de le vendre. Le soir, il mit le cochon dans une cuisine de l'hôtel, non chauffée. Le lendemain matin le cochon avait disparu. M. Beaudry est à la recherche du voleur.
— Allez au restaurant de Mme Lepage faire votre choix de bonbons, de fruits, de cigares, etc., pour le temps des fêtes.
— Mercredi soir les contribuables du quartier Saint-Jean-Baptiste étaient convoqués à une assemblée tenue dans la salle Richer dans le but d'aviser au choix de deux candidats pour les prochaines élections municipales.
— Comme on le sait ce sont MM. Ferdinand Filion et Alexandre Villeneuve qui sortent de charge. M. Villeneuve ne veut pas se représenter nous assure-t-on.
— L'assemblée dont nous parlons, environ cinquante électeurs étaient présents dont M. J.-B. Rolland qui adressa la parole. Il dit le but de la réunion et demanda aux contribuables présents de s'entendre sur le choix de deux candidats.
— M. Prudent Rolland, gendre de M. Ferdinand Filion, prit alors la parole pour faire valoir de M. Filion et finalement le proposer comme candidat. M. Rolland n'eut pas de second.
— M. J.-B. Gougeon proposa alors que M. M. Rodrigue Prud'homme et Honorius Giraldeau fussent choisis comme candidats à l'échevinage. Cette proposition fut appuyée par M. Clodomir Simard et approuvée par toute l'assemblée qui exprima son opinion par des applaudissements unanimes.
— MM. Prud'homme et Giraldeau acceptèrent séance tenante l'honneur qu'on leur faisait. Ils seront probablement élus sans opposition. Ce sont deux citoyens honnêtes, intelligents, dévoués qui ont à cœur les intérêts de la ville et feront deux échevins zélés.

Octave Crémazie

La consciencieuse critique des oeuvres d'Octave Crémazie, le père de la poésie canadienne, par notre collaborateur Fernand Rinfret, est en vente aux endroits suivants:
A Montréal:
Librairie Cadieux et Derome, 1666, Notre-Dame.
Librairie Granger Frères, 1699, Notre-Dame.
Librairie Déon, 1877, Sainte-Catherine.
A Saint-Hyacinthe:
E. H. Richer fils.
A Trois-Rivières:
P.-V. Aytte.
A Lachine:
J.-L. Hébert.
A Saint-Jérôme:
Librairie J.-E. Prévost.
Prix du volume, 25 cts.

LA REVUE LATINE.
Revue mensuelle de littérature comparée.
Directeur, M. EMILE FAGUET.
Abonnement, \$1.00 par année.
59 rue Monge, Paris (France)

LECTURE... POUR TOUS
REVUE POPULAIRE ILLUSTREE
Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.
Abonnement, \$1.80 par an.
S'adresser au bureau à L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

LE SPECIFIQUE du Prof. VINK pour la toue épidémique et la grippe chez les chevaux.
Pour le soulag, employez les HEAVES POWDERS du prof. Vink, peuvent être employés sans danger pour l'animal. Effets merveilleux.
En vente partout, 50 cts.
Propriétaires: THE JOLIETTE CHEMICAL Co., Ltd JOLIETTE, P. Q.

Saint-Benoit

— La mort vient d'enlever à l'affection de son époux et de ses enfants, une jeune femme très estimée. Mme Edmond Lalonde est décédée le 6 décembre après une longue et cruelle maladie.
— Tous ceux qui l'ont connue ne peuvent se défendre d'un sentiment de tristesse en voyant expirer à 31 ans une épouse aussi dévouée.
— Cependant il est une pensée qui doit nous consoler, c'est qu'une sainte mort est venue couronner sa trop courte existence.
— Les funérailles ont eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.
— M. Alphonse Angrignon précédait le cortège funéraire. Les porteurs étaient MM. A. Charbonneau, Max Charbonneau, Alb. Larivière, Jos. Fauteux, Maurice Ladouceur, Narcisse Ladouceur.
— Le chœur de chant d'Oka, mandé pour la circonstance, exécuta très bien la messe des morts. Nos sincères sympathies à la famille éplorée.
— Samedi dernier une grand-assemblée était convoquée pour l'élection d'un marguillier en remplacement de M. Amédée Vaillancourt, sortant de charge. Les esprits étaient beaucoup divisés. L'assemblée est ouverte à midi précis et est proposée par M. Amédée Vaillancourt, appuyé par M. Noël Grandmison, que M. Anthime Charbonneau soit nommé marguillier. Une proposition en amendement fut faite par M. Michel St-Jacques, appuyé par M. Benoit Dion, demandant que M. Venant Brunet soit nommé marguillier. Le vote était pris, M. Brunet se trouva élu par les 5-6 de l'assemblée.
— Nos félicitations à M. Venant Brunet qui occupera sa nouvelle charge avec compétence.
Rancune.

Terrebonne

— La Standard Shirt Co. vient d'ouvrir une succursale pour la confection de ses chemises, à Terrebonne. Une trentaine de filles y travaillent déjà.
— La semaine dernière, nous avons eu une retraite pour jeunes gens, prêchée par le Rév. Père Prince, jésuite.
— Les grands froids que nous avons eu depuis quelques jours ont eu pour effet de nous donner nos points de glace plus à bonne heure que d'habitude.
— M. d'Assise de Villemaire était de passage à Terrebonne, ces jours-ci.
— MM. Ed. Brière et Léon Forget ont ouvert chacun une épicerie.
— M. Georges Moody est revenu d'une excursion de chasse dans la province d'Ontario. Il a rapporté deux magnifiques chevreuils. Inutile de vous dire que M. Moody est habile chasseur.

Le nouveau Larousse illustré

Nous le vendons au prix de Paris
Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous sommes en mesure de leur procurer le Nouveau dictionnaire Larousse illustré, en 7 volumes, au prix même de Paris, soit \$50.00.
Il est supérieur de faire l'éloge de cette œuvre colossale entreprise par une des plus grandes librairies françaises. Ce dictionnaire encyclopédique rend les plus précieux services, tenant lieu, à lui seul, de toute une bibliothèque, par suite de l'abondance et de la variété de sa documentation et de la richesse de son illustration.
Les personnes qui désirent se procurer ce superbe ouvrage n'ont qu'à s'adresser sans délai à la Librairie J.-E. Prévost fils,
No. 1 rue Saint-Julie, Saint-Jérôme, ou au bureau de L'avenir du Nord

Plus de Planche à Laver! Plus de Fatigue!

Economie de Temps en faisant usage de

Economie de Linge en faisant usage de

La Poudre Rasco pour le LAVAGE.

avec un Paquet de 5 cents, vous lavez deux pleines cuves de linge—les bras croisés!

AGENCE GENERALE:
1390, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, Canada.

A VIE HEUREUSE, Revue féminine illustrée.
La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Hachette & Co, à Paris.
Abonnement à l'étranger: \$1.80 par an. S'adresser à Paris ou au bureau de L'avenir du Nord.

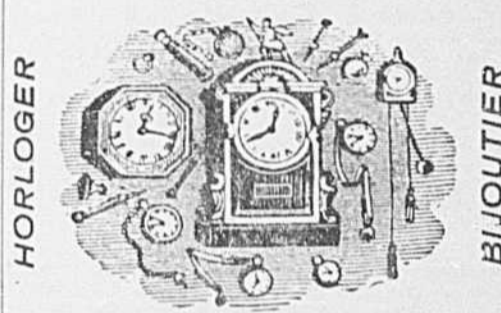
LE JOURNAL, Journal quotidien
La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés: LE JOURNAL POUR TOUS. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. 100, rue de Richelieu, Paris (France).

L'ÉCHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN
Publie des articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour.
Principaux collaborateurs: Jules Lemaitre, Ed. Lepelletier, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Bourassa, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. — 2 rue Taitbout, Paris (France).

L'AUTORITE, — Journal quotidien, fondé par Paul de Cassagnac, et dirigé par ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac... Abonnement: Six mois, \$3.60; un an, \$7.00 4 bis, rue du Bouloi Paris, France.

L'Actualité Française, étrangère, artistique et littéraire illustrée. Revue hebdomadaire de la famille. Abonnement: Un an, \$1.60. 1, rue de la Trinité, Paris (France).

R. TURCOTTE



36, rue Sainte-Anne, bloc Bruno Beaulieu
Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, de Joints de mariage, de Bagues, de Chaînes, etc.
Réparations de toutes sortes faites avec soin. Choix de lunettes de tous les prix.

Sans les PILULES ROUGES je serais Morte

Pas une Femme ne peut résister à ce que je souffrais.

Mon médecin m'avait dit que je ne guérirais jamais. Maintenant je suis gaie, alerte et j'ai tout le bonheur que je puis désirer.

Madame Binette, dont on trouvera plus loin la lettre pleine de gaieté, de vie et de bonne humeur, est un des cas les plus remarquables de ce que peut la volonté d'une femme bien décidée à se guérir.
Lorsqu'elle s'est adressée aux Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, son cas était un des plus graves qui leur eussent été soumis.
Elle souffrait d'une maladie interne très avancée qui s'était compliquée de troubles très sérieux de la vessie. Comme elle le dit elle-même, elle était tombée si bas que la mort eût été préférable à un tel martyre.
La moindre notion d'organisme humain permet à toutes les femmes de se rendre compte de ce que pouvait endurer cette pauvre malade. Celles qui ont eu à travailler à de lourds ouvrages, dès leur jeune âge, comme il arrive à la grande majorité de nos canadiennes—quelquefois plus courageuses que ne le permettent leurs forces—connaissent les conséquences de cette imprudence.
Mais, à quoi bon vouloir faire la leçon; c'est bien beau d'accabler de conseils une mère de famille, une femme d'ouvrier, de leur dire de se ménager, de ne pas épuiser leurs forces.
Mais alors qui fera le manger de l'homme, qui fera le ménage, qui lessivera le linge, qui soignera les enfants?
La loi du travail est dure, mais c'est la loi. Nous devons prendre la vie telle qu'elle est et non pas telle qu'elle devrait être.
Voilà une femme qui était malade; elle souffrait de la vessie et d'autres maux, elle s'est adressée aux Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, ceux-ci l'ont examinée, lui ont ordonné les Pilules Rouges et ils l'ont guérie.
Pas besoin de midi à quatorze heures, ni d'alléger des livres de médecine, des dictionnaires et des énumérations de maladies pour faire comprendre ce que cela veut dire.
Voici un cas bien clair:
Madame Binette, de Hawkesbury, Ontario, souffrait depuis douze ans d'un retranchement d'urine que les médecins ne pouvaient pas guérir. Elle était vouée à la mort.
Elle a pris les Pilules Rouges et elle a été guérie.
Maintenant, nous disons aux femmes qui souffrent de la même maladie, et que les autres remèdes ne peuvent guérir:
Lisez et prenez:
Hawkesbury, 10 mai, 1906.
Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal.
Messieurs,



Mme I. BINETTE, Hawkesbury, Ont.

les Rouges et l'indication du traitement à suivre, je l'ai suivi avec une constance parfaite.
Je crois bien que la volonté y a été pour beaucoup. J'avais confiance en vous et je voulais me guérir.
Je comprends bien que mon cas était très avancé, mais vous avez mis une patience admirable à suivre tous les progrès du traitement.
Cela m'a pris 20 boîtes de Pilules Rouges pour me remettre complètement sur pied, mais le succès a été complet, surprenant. Mes douleurs épouvantables du passé n'apparaissent aujourd'hui comme un mauvais cauchemar effacé. Je suis gaie, vive, toutes mes fonctions s'accomplissent à merveille et j'ai tout le bonheur que je puis désirer; je ne souffre plus d'aucune maladie. Bien à vous, Mme Isidore Binette, Hawkesbury, Ont.
CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettre ou personnellement, au N. 274, rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.
DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.
Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.
Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.
Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

La voix du peuple demande le Thé "SALADA" de Ceylan, et le "SALADA" seulement. Noir, Mélangé ou Vert naturel. En paquets cachetés seulement. 60c., 50c., 40c., 30c., 25c. le livre. Les buveurs de Thé du Japon ne devraient boire que le Thé vert "SALADA" de Ceylan. Il est délicieux.

Nouvelles de Québec (De notre correspondant particulier) Québec, 12 déc. 1906. — Les élections des officiers des étudiants en droit de l'Université Laval de Québec ont eu lieu récemment. Elles ont donné le résultat suivant : Président, M. Lucien Lebrun; vice-présidents, MM. P. Drouin et D. Couture; trésorier, M. Lionel Cannon; secrétaire, M. L.-G. Pothier. — M. Péchevin Huard a pris une action en dommages contre La Vieille, journal hebdomadaire de notre ville. Ce journal a accusé le notaire Huard de s'être "scoulé" dans la nuit du 27 au 28 novembre, c. a. d. la veille de la votation où il se présentait comme candidat de la Tempérance. — La société Amyot et Gauvin, brasseurs, de Québec, est dissoute. M. Gauvin a cédé à son associé, M. Amyot, tous ses droits et réclamations dans la société. — Un manège militaire sera prochainement construit à Lévis. Il servira de quartier-général au 6e régiment d'artillerie et l'on croit qu'à cette occasion le 17e régiment d'infanterie sera transformé en un bataillon de ville. — Une glissoire sera construite sous peu aux Chutes Montmorency. La Q. R. L. & P. Co. et son actif surintendant, M. Everell, font admirablement bien les choses et les Québécois se promettent d'aller cet hiver passer leurs soirées au Kent. — Jeudi dernier, pendant la tempête, deux locomotives du Québec et Lac Saint-Jean, sont venues en collision entre Beauport et Hédelville. Il y a eu peu de dommages, heureusement. Le sergent-major, M. Pierre Demers, a été légèrement blessé. — L'Institut Canadien de Lévis vient de faire comme suit l'élection de ses officiers : président, M. Enselme Belleau; vice-présidents, MM. A. Bernier et E. Gelly; secrétaire, Alf. Lemieux; bibliothécaire, P.-G. Roy.

Toute personne qui désire acheter une terre ou une propriété dans un village ou une ville, ou qui désire vendre sa propriété ou l'échanger pour un commerce quelconque, ferait bien de s'adresser à M. Edouard Derouin, de Saint-Jérôme. M. Derouin est en rapport avec les agents les plus compétents de Montréal et donne toujours pleine satisfaction.

Lachute — M. J.-B. Bonhomme, agent de "La Sauvagerie", assurance, était à Montréal, dimanche et lundi. — Mlle Noémie Desrosiers qui demeure ici depuis quelque temps, avait le plaisir d'être accompagnée de plusieurs amies, samedi, jour de l'Immaculée Conception, pour aller visiter ses parents, à Mirabel. Le joyeux groupe se composait de Mlles Albertine Lavigne, Cordé-

Gin Kiderlen Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût. Fabriqués par la Distillerie "Netherlands", la plus considérable dans le Hollande, le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense. S. B. TOWNSEND & CIE. AGENTS POUR LE CANADA. MONTREAL.

The Canadian Northern Quebec Railway Coy. Notice is hereby given by the Canadian Northern Quebec Railway Company that an application will be made to the Parliament of Canada at the next session thereof for an Act extending the time for the construction of a branch line from a point on its main line between Montreal, Joliette, Rawdon, touching at St. Jacques, and authorizing the construction of an extension of such branch beyond Rawdon point at or near Lake Archambault in the County of Montcalm. W. H. MOORE, Secretary. Toronto, Ont., Nov. 6th 1906.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. En vente partout. Dépôt, 1887, rue Saint-Laurent, Montréal.

Compagnie Générale Transatlantique De New-York au Havre-Paris (France) Départ chaque jeudi à 10 h. du matin. La BRETAGNE 20 Déc. La PROVENCE 27 Déc. La LORRAINE 3 Janv. La TOURAINE 10 Janv. Paquebots à deux hélices. Pour les dates du départ des paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Génin et Trudeau qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard. Génin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670, rue Notre-Dame, Montréal.

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX Prostration Nerveuse, Insomnie et Faiblesse. WEST BROOKFIELD, C.-E. Le Tonic du Père Koenig pour les Nerveux. Je vous ai demandé si pour une jeune personne de ma maison devenue complètement impotente par la prostration nerveuse, l'insomnie, la faiblesse, etc., il n'y avait pas un remède. Cette jeune personne est bien mieux, plus forte et moins nerveuse. Elle continue à prendre votre remède. Je le crois bien bon. P. SARVIE, Prêtre Catholique. M. W. P. Hackey, du village Bathurst, N.B., dit que sa fille avait de deux à trois attaques d'évanouissement par jour durant cinq ou six mois, depuis qu'elle prend le Tonic du Père Koenig pour les Nerveux. Elle a recouvré sa santé et son appétit après dix jours de traitement.

Meubles U. Lepage, SAINT-JEROME M. Lepage a constamment en stock un très beau choix de meubles, tels que Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre, de cuisine, etc. Lits-corradaie, Couchettes en fer, Sommier, Matelas, Oreillers et Lits de plume confortables, Meubles de fantaisie, etc. M. U. Lepage se charge de la réparation des meubles de tous genres et s'est fait une spécialité de l'encadrement des images, des gravures, etc. LE TOUT A TRES BAS PRIX. Une visite est sollicitée. U. LEPAGE 167, Rue Saint-Georges, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q. Souscription exigée par la loi : \$200,000.00

LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE LE FEU MONTREAL J.-E. Parent, N. P. agent pour Saint-Jérôme. On demande des agents pour la ville et la campagne. S'adresser à J.-A. Picard, gérant.

La Banque des Marchands DU CANADA La banque la plus importante faisant affaires dans le comté de Terrebonne. I Y A DES CHOSES PLUS SURES les unes que les autres. Un compte d'épargne dans une banque est une de celles-là. OUVREZ UN COMPTE A NOTRE BUREAU. La meilleure recommandation qui soit est un compte de banque; c'est un signe de caractère et cela pose dans la société. AVEZ-VOUS UN COMPTE CHEZ NOUS? Un compte d'épargne dans notre banque favorisera vos relations, établira votre valeur, inspirera de la confiance et affermira votre crédit. DÉPOSEZ VOTRE ARGENT DANS NOTRE BANQUE ET RETIREZ L'INTÉRÊT Ne dépensez pas tout ce que vous gagnez, gardez-en un peu pour les mauvais jours. Enseignez l'économie à vos enfants, ouvrez-leur un compte à la caisse d'épargne. Tout dépôt d'une piastre est accepté. Succursales à Saint-Jérôme et à Saint-Jovite (Cette dernière est ouverte les lundi et vendredi soir et les mardi et samedi toute la journée). J.-B. DONNELLY, Gérant

Banque d'Hocheleaga BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL Capital payé :: \$2,000,000 Fonds réserve \$1,450,000 DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président; ROB. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A TURCOTTE Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST, Gérant: C. A. GIROUX, Assistant Gérant: F.-G. LEDUC, Inspecteur: O. E. DORAIS. BUREAUX DE QUARTIERS: Hocheleaga; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est. Pointe Saint-Charles. SUCCURSALES Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vanklee: Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec, St. Boniface, Man. Sainte-Martine. Fait des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde. Alloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts. ALEX. LEFORT, Gérant.

JOS. LECLAIR Carrossier 326, 322, 324, rue Labelle - SAINT-JEROME, P. Q. - Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés. Aimé Reumont, L'Annonciation Hôtel de tempérance, Pension d'été. Repas à toutes heures. Accès à un club avec un superbe lac très poissonneux. Service garanti. Prix modérés. J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

R. Guenette Fils & Cie MANUFACTURIER Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc. Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés. Chemin de la manuf. Rolland. Téléphone 93 SAINT-JEROME

Jos. Coybeil Agent d'assurances - SAINT-JEROME, P. Q. - FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - AND - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE. North British and Mercantile Norwich Union, Phoenix of Hartford British America - Atlas VIE: The Standard Life Assurance Company. Guarantee Accident Plate Glass.

La Librairie St. Jerome Bloc Parent, :: Près du Marché, SAINT-JEROME Vente a Sacrifice VOUS TROUVEREZ là tout ce qu'il vous faut: Cartes illustrées, etc. Choix considérable d'articles de fantaisie, Bijoux, Montres, etc. pour CADEAUX. Bagues, Chaînes de montre, etc. Tapisserie, Rideaux en toile, etc. à sacrifice durant l'été, Plumes-fontaine de 1ère qualité

Maisons et terres à vendre, Maisons à louer en tout temps. S'adresser à J. E. Parent, notaire. Voulez-vous vous assurer A BON MARCHÉ dans les meilleures compagnies d'assurances contre le feu ou sur la vie, adressez-vous à J.-E. Parent, notaire. Argent à prêter aux corporations et sur hypothèque J.-E. PARENT, N. P. Saint-Jérôme, P. Q.

Venez me voir! Je m'engage à donner un joli petit cadeau à celui qui achètera un JONC DE MARIAGE chez moi. Remarquez que mes prix ne sont pas plus élevés pour cela. Je le fais dans le but de m'annoncer et pour vous prouver que mes juncs sont de première qualité et en or solide. J.-A. LEGAULT, Bijoutier moderne, et Opticien diplômé. 153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME J.-ALBERT CLAVEL L. L. B. Notaire, Commissaire C. S. Résidence: Bureau, Main 4851 496 St. Hubert. Tél. Bell: Résid'ce, Est 2656 4, Boulevard Saint-Laurent, (Coin Notre-Dame) MONTREAL

Manufacture de Portes et Chassis de Saint-Jérôme Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes, telles que Boîtes à beurre et autres. Achat de bois de toutes espèces. Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction. ANCIENNE MANUFACTURE CRAIG, SAINT-JEROME, P. Q. Téléphone No. 61 S'adresser au bureau même, à la manufacture, ou au No. 151, rue Labelle,

S. G. LAVIOLETTE MARCHAND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c. Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges. Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite. Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction. Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition. Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil. S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges Nous venons de recevoir pour les fêtes un assortiment considérable de marchandises pour les fêtes: Verres coupés, Lampes, Porcelaine, etc.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'écari. Fait toutes espèces de collections Traites émises sur tous les parties de l'Amérique Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts R. DESCIAMBAULT, Gérant

Buanderie Saint-Jerome Geo. Lepage PROPRIETAIRE Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODERES Geo. Lepage En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

HOTEL BEAULIEU Le plus grand hôtel de la ville. Grande véranda. Le mieux organisé pour banquets. Tél. Bell 37. -- B. P. 41 Près de la gare. SAINT-JEROME

Dr Arthur Beauchamp CHIRURGIEN - DENTISTE Tel. Bell Est 779 28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger, MONTREAL

EXTINGTEUR CHIMIQUE... MINIMAX Appareil le plus perfectionné de son genre dans l'univers. Il est simple, aisé à manier (un enfant peut s'en servir), ne pèse que 18 livres; n'a pas de tube en caoutchouc; peut rester des années chargé sans qu'il soit nécessaire de le recharger comme les autres appareils du même genre, parce que le mélange ne se fait qu'au moment de s'en servir, etc. ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES. S'adresser à J.-B. Primeau, Gérant, Saint-Eustache

Chs. Therrien Plombier, Couvreur, Ferblantier S'occupe de l'installation des appareils de chauffage à air chaud ou à eau chaude, des machines à gaz acétylène. Exécute tous les travaux de plombier et de couvreur. Rue Labelle. Saint-Jérôme

R.TREMBLAY MARCHAND-TAILLEUR 551, Sainte-Catherine (Maison neuve) MONTREAL ASSORTIMENT DE Tweeds les plus nouveaux, Chapeaux et Fourrures OUVRAGE GARANTI

Manufacture de Portes et Chassis de Saint-Jérôme Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes, telles que Boîtes à beurre et autres. Achat de bois de toutes espèces. Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction. ANCIENNE MANUFACTURE CRAIG, SAINT-JEROME, P. Q. Téléphone No. 61 S'adresser au bureau même, à la manufacture, ou au No. 151, rue Labelle,